

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° 13

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :
43*

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : Présents : M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

Absents non représentés : Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le
.....*

Le Maire

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'une série d'œuvres – Demande de subventions à la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, entreprend régulièrement des restaurations sur ses collections afin d'assurer la conservation des œuvres. Au cours du second semestre 2017, les travaux de restauration ont portés sur onze tableaux et six cadres.

Ces interventions ont été confiées à des professionnels agréés par la Sous-direction des Musées de France, suite à l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des musées de France Nouvelle-Aquitaine, pour la restauration. Elles se détaillent ainsi :

Identification de l'œuvre ou du lot d'œuvres et du type de traitement	Montant de l'intervention HT en Euros
Inv. 2015.1.1: peinture et cadre	2 325,00 €
Inv. 2660 : peinture et cadre	1 130,00 €
Inv. CM 263 : peinture et cadre	4 290,00 €

Inv. 2651 : peinture et cadre	4 366,00 €
Inv. 2016.1.1 : peinture et cadre	1 690,00 €
Inv. CM 178 : peinture	4 890,00 €
Inv. CM 539 : cadre	640,00 €
Inv. 2015.2.1 : peinture	8 965,00 €
Inv. 2016.2.1 : peinture	605,00 €
Inv. CM 327 : peinture	4 580,00 €
Inv. CM 372 : peinture	330,00 €
Inv. 2015.6.1 : peinture	400,00 €
TOTAL	34 211,00 €

Le montant total des travaux de restauration s'élève à 34 211,00 € HT, travaux pouvant bénéficier des subventions de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la restauration des œuvres visées et à signer tous les actes afférents.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne